

à d'incessantes ascensions. Les pèlerinages de paroisses, de communautés et de cantons, faciles à organiser, sont une occasion signalée d'édification et de grâces spirituelles : multiplions les.

Hâtons-nous de dire qu'aux indulgences antiques que Pie VII confirma et renouvela en 1821, Notre Saint Père le Pape Pie X, sur notre proposition et par le gracieux intermédiaire du Rme P. Cormier, Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, a daigné ajouter les plus riches faveurs...

Sans parler du lundi de la Pentecôte, jour consacré par une vieille coutume, les 5 mai, 22 juillet, 14 septembre, doivent être les points culminants de nos manifestations : il y aura, chaque fois, grand concours de peuple. Toutefois, le Congrès eucharistique de Lourdes, qu'on vient de fixer au 22 juillet, nous oblige à choisir le mardi 7 juillet comme solennité principale du Jubilé Magdaléen. Cette grande journée sera présidée par le vénéré métropolitain de Provence, Mgr l'archevêque d'Aix.

MGR GUILLIBERT.

